



COMMUNIQUE

Le Maire de la commune de Morne-à-L'Eau, porte à la connaissance des parents que la deuxième campagne des **inscriptions** pour **2017-2018** dans les **écoles maternelles et élémentaires** aura lieu du **mercredi 16 août au vendredi 29 septembre 2017**, à la Direction « Education et temps Libre », à la rue Girard selon les horaires suivants :

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h00 – 15h00
Mercredi et Vendredi : 8h00 – 12h00

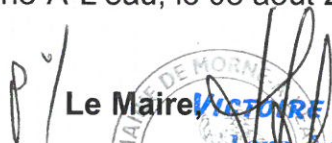
Sont concernés, les enfants nés en **2014** et ceux de **2015** ayant atteints l'âge de **2 ans en septembre 2017**, qui seront inscrits en **Très Petite Section (TPS)** dans la limite des **places disponibles**.

Par conséquent, les parents intéressés sont invités à remplir les formalités, munis des pièces justificatives suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance de l'enfant ou **COPIE** du livret de famille (parents + enfant concerné),
- Un justificatif d'adresse (soit : une facture d'eau, d'électricité ou le contrat de location + les 3 dernières quittances de loyer),
- **L'Original** du certificat médical attestant que l'enfant a bénéficié des vaccins obligatoires (pour toute nouvelle inscription),
- La copie du carnet des vaccinations (pour toute nouvelle inscription)
- **L'Original** du certificat de radiation de l'école d'origine pour les changements d'école.
- **Pour toute demande de dérogation :**
 - **RESIDANT** : adresser un courrier au Maire + justificatif
 - **HORS COMMUNE** : un formulaire à compléter vous sera remis à compter du **16 août 2017**
- 1 photo d'identité de l'enfant
- Le dernier avis d'imposition ou 3 dernières fiches de paye
- Une attestation récente de la CAF
- 3 derniers avis de paiement des ASSEDIC si vous les percevez
- Attestation d'assurance scolaire **2017/2018**

N.B : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Fait à Morne-A-L'eau, le 08 août 2017


Le Maire **VICTOIRE JASMIN**
1^{ère} Adjointe
Sécurité civile et alimentaire
population et cadre de vie